

Intervention de Karine GLOANEC-MAURIN

Nouvelle Présidente de la FCNC

Assemblée Générale de la FNCC – vendredi 28 novembre 2008 au Centquatre à PARIS

« Un humanisme bien ordonné ne commence pas par soi-même mais place le monde avant la vie, la vie avant l'homme et le respect des autres êtres avant l'amour propre »

Claude Levi-Strauss – l'Origine des manières de table

Je veux tout d'abord remercier les membres du Conseil d'Administration de la F.N.C.C. qui viennent de me confier une mission dont je prends la mesure avec beaucoup de gravité mais aussi beaucoup de fierté. Et que je remplirai, j'en suis certaine, avec beaucoup de plaisir, entourée de tous les collègues et soutenue par leurs compétences.

Vous connaissez tous l'origine de notre Fédération mais je tiens à nouveau à saluer l'action militante des maires de toutes familles politiques qui, autour de Michel Durafour, a constitué l'élément moteur de l'essor des politiques culturelles territoriales. Depuis maintenant 48 ans s'organisent au sein de la FNCC les échanges nécessaires à une meilleure construction des politiques publiques territoriales en faveur de l'art et de la culture.

A la conception originelle de la Culture comme supplément d'âme défendue par André Malraux et grâce aux actions successives ou conjointes de personnalités telles que Michel Guy, Jack Ralite ou Jack Lang au niveau national, grâce à l'engagement toujours croissant des collectivités en parallèle de l'Etat, s'est progressivement substituée l'idée (et je cite ici notre Charte) que la culture dans la diversité de ses manifestations et de ses pratiques, est nécessaire à la propre construction et à l'émancipation de chaque individualité et qu'elle favorise l'épanouissement de chaque être humain.

Je reprends volontairement cette phrase de notre Charte car elle est le socle de notre réflexion commune depuis 1998, date à laquelle nous nous sommes dotés de cet outil.

C'est ainsi que ces dernières décennies, nous ont placé, nous, élus en charge de la culture, dans une démarche qui accompagne bien sûr l'action de l'Etat, mais qui répond aussi aux spécificités culturelles de nos territoires, à l'écoute de l'émergence et de la cohésion sociale.

Sans instrumentaliser l'art ni les artistes, ni les intellectuels, il faut admettre que leur présence dans la cité est un facteur de développement, d'ouverture à l'imaginaire et de cohésion sociale. Notre présence aujourd'hui au Centquatre, dans ce nouvel espace culturel ouvert sur le quartier, ouvert à sa population, donne à cette affirmation l'espoir d'une volonté partagée.

A l'heure où les villes se doivent de réinventer leur urbanisme pour répondre à la grave question du développement durable et de la mixité sociale, à l'heure où les communes rurales accueillent de nouvelles populations issues de l'urbain, les artistes, comme les urbanistes, les architectes, les sociologues ou les philosophes, doivent contribuer à l'évolution de notre société.

Ainsi, les politiques culturelles ne sont plus seulement des politiques sectorielles mais elles sont par essence d'une transversalité qu'il faut désormais leur reconnaître.

Aujourd'hui où la décentralisation est regardée avec crainte par toutes les collectivités, il faut rappeler que cet indispensable élan né de la loi du 3 mars 1982, avait l'objectif tout à fait louable de rapprocher la politique des citoyens. Il faut rappeler que notre Fédération, dès les années 60, a permis une mutualisation d'expériences culturelles locales qui portaient déjà cette volonté.

Nous sommes la Fédération de la décentralisation culturelle.

A l'heure où celle-ci est fragilisée par le contexte national, la FNCC se doit de défendre l'utilité d'une décentralisation assumée, mieux organisée et financièrement garantie par l'Etat.

La culture inscrite dans la clause de compétence générale, doit être partagée par tous les niveaux de collectivités, son accès doit être simplifié. La relation des collectivités avec l'Etat dans ce domaine doit faire l'objet d'une réelle concertation. C'est la raison pour laquelle la FNCC se félicite de la réouverture du CCTDC, Conseil des Collectivités Territoriales pour le Développement Culturel, un des acquis des Entretiens de Valois. Sans une dépense publique en faveur de l'art et de la culture,

notre identité française risque de s'amoinrir. Notre identité européenne devrais-je dire, car c'est également avec nos partenaires européens que nous devons nous battre pour la culture. Chers amis, c'est bien d'un combat qu'il s'agit de mener ensemble, nous le savons tous, dans nos conseils, au sein de nos exécutifs, la variable culture fait trop souvent débat.

Mais nous avons gagné de la reconnaissance!!! Grâce à l'engagement militant des ses adhérents , grâce à celui de tous mes prédécesseurs à la présidence de la FNCC!

Je ne vais pas tous les citer mais saluer particulièrement les présidents que j'ai vu à l'oeuvre et qui m'ont initiée à l'école de la FNCC, François de Mazières, Serge Flandin et Florian Salazar-Martin , l'école de l'écoute et du respect car une fédération pluraliste, c'est comme une petite assemblée, chacun porte ses convictions mais tous partagent le même objectif de réussite! Je veux vous dire comment le regard toujours plus expert et toujours bien attentionné, de Marie Thérèse François-Poncet , de Guy Dumélie ou de Gérard de Vassal est entendu souvent comme la voix de la sagesse. Je ne peux citer toutes les complicités qui sont nées au coeur de nos travaux, elles me sont chères. Etre ensemble, déterminés pour défendre l'art, l'action culturelle, la lecture publique, toutes les musiques, les arts plastiques, la politique en faveur du cinéma et de l'audio visuel, l'éducation artistique, les pratiques amateurs le patrimoine notre patrimoine à tous!!!! La danse, toutes les formes émergentes et que dis-je ? le théâtre, ma passion.

Comment à ce moment ne pas vous confier que depuis que je me prépare à cette présidence, une voix m'accompagne à chaque instant car elle a été déterminante pour moi à bien des niveaux, c'est celle d'Augustin Cornu qui est avec nous aujourd'hui, j'en suis certaine.

Et comment ne pas vous dire la fierté d'une élue rurale d'être votre représentante. Vous viendrez à Saint Agil, je le souhaite, car notre commune est petite, pas très riche mais formidablement accueillante ! J'associe mon Maire Jean Roncier à cette nouvelle responsabilité que vous m'avez confiée.

Les territoires ruraux ont su aussi développer des projets exigeants, il faut leur donner la place qu'ils méritent car le public, les populations , qu'elles soient urbaines ou rurales, ont besoin d'avoir accès à la même qualité de politique publique.

Ma conviction pour la FNCC, et je sais qu'elle est partagée par mes collègues, c'est de poursuivre et d'amplifier le travail :

- de formation des élus,
- de partage d'expériences,
- d'expertise dans certains domaines confiés à des commissions,
- de réflexion comme par exemple sur le thème de l'évaluation que nous avons engagée avec le Festival d'Avignon
- de mise en réseau avec les autres associations d'élus, en France mais aussi en Europe et à l'international

et enfin le travail immense de la relation des collectivités avec l'Etat, c'est notre priorité pour mieux servir nos concitoyens, les artistes et tous les professionnels et acteurs culturels.

Florian Salazar Martin a fortement engagé notre Fédération dans cette démarche, je m'engage à la poursuivre.

Et je sais que je pourrai compter sur l'équipe permanente de Saint Etienne pour mettre en oeuvre nos projets, et je remercie par avance Nicole Dazy, Françoise Vray , Vincent Rouillon, Jean-Michel Rey.

Chers amis, c'est avec vous tous que notre Fédération prend toute sa dimension , la représentation de tous les niveaux de collectivités, la diversité de leurs origines géographiques, la diversité de nos famille politiques,

Cette capacité d'écoute entre nous, c'est la richesse de la FNCC.

Karine Gloanec Maurin
Le 28 novembre 2008